



## La Commission de la santé mentale du Canada lance un projet de recherche national visant à trouver des solutions pour aider les personnes itinérantes touchées par la maladie mentale

### *Le projet pilote réalisé à Montréal examinera le modèle « Le logement d'abord »*

**MONTRÉAL, le 23 novembre 2009** — Montréal est l'une des cinq villes choisies par la Commission de la santé mentale du Canada (CSMC) pour la mise en œuvre d'un projet de recherche national tout à fait innovateur dont le but est de cerner les meilleurs moyens pour offrir un logement et des services aux personnes itinérantes vivant avec une maladie mentale. Prenant appui sur le modèle *Housing First (Le logement d'abord)*, le projet vise d'abord à loger les personnes sans-abri, puis à leur fournir les services et le soutien dont elles ont besoin. L'étude permettra ainsi de vérifier si cette formule est plus fructueuse que les modes de prestation de services habituels.

Quelque 500 itinérants de Montréal atteints de maladie mentale figureront parmi les 2 285 participants à l'échelle du pays. De ce nombre, non moins de 300 Montréalais sans-abri seront logés et recevront toute une gamme de services de soutien, par exemple de l'aide pour faire leur épicerie ou obtenir un rendez-vous chez le médecin, pendant toute la durée de l'étude. Les autres participants (groupe témoin) recevront les services habituellement offerts dans les cinq villes ciblées. Les deux groupes seront ensuite comparés afin de déterminer quelle formule donne les meilleurs résultats.

« Lorsqu'on est logé, on se sent confortable et en sécurité. Quand un lit nous attend tous les soirs, on est mieux outillé pour affronter la maladie mentale. Lorsqu'on a un chez-soi, on est plus en mesure de conserver un emploi », a expliqué Sonia Côté, coordonnatrice du projet Chez Soi à Montréal.

Le projet Chez Soi (At Home en anglais) est la plus vaste initiative de son genre au pays, et permettra au Canada de s'afficher en tant que chef de file en matière de prestation de services améliorée aux sans-abri atteints de maladie mentale. Chacun des cinq sites où sera déployé le projet ciblera une population particulière parmi la clientèle visée par l'étude.

À Montréal, le projet sera axé sur les divers services de santé mentale offerts aux itinérants, on apprendra davantage au sujet des résultats reliés au logement social, et le projet comprendra un volet visant à aider les gens sans-abri vivant avec une maladie mentale à éventuellement retourner au travail. À Moncton, il sera plutôt question d'examiner les lacunes en matière de services aux anglophones et aux francophones, tandis qu'à Toronto, on concentrera sur les besoins de divers groupes ethnoculturels. L'étude de Winnipeg se penchera quant à elle sur les besoins des peuples autochtones en milieu urbain, et celle de Vancouver ciblera les gens touchés par la dépendance et la toxicomanie.

La CSMC collabore étroitement avec de nombreux partenaires à la réalisation de ce projet, y compris les gouvernements provinciaux et municipaux, des chercheurs, plusieurs prestataires de services locaux ainsi que des particuliers ayant vécu l'itinérance et la maladie mentale. « Cette initiative de recherche nous permettra de faire un pas important vers la compréhension et la réduction de l'itinérance au Canada », a affirmé l'honorable Michael Kirby, président de la CSMC.

Les participants du groupe de Montréal seront logés à divers endroits dans la ville, notamment dans des appartements issus de marché privé ainsi que des logements sociaux, et pourront conserver ces logis pendant toute la durée du projet. Ils devront payer une partie de leur loyer et rencontrer un préposé du programme chaque semaine, et seront encouragés à tirer profit des services offerts. Les participants du groupe témoin devront pour leur part se présenter à des entrevues de suivi à tous les trois mois.

Les principaux partenaires en matière de prestation des services et de recherche pour le projet de Montréal sont : Institut universitaire en santé mentale Douglas; Le Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales (CREMIS); le Collectif de recherche sur l'itinérance (CRI); le Centre de recherche Fernand-Seguin (Hôpital Louis-H. Lafontaine); le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Jeanne-Mance; le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM); Diogène — programme intervention et recherches « psycasues »; le Centre Dollard-Cormier; le Réseau alternatif et communautaire des organismes en santé mentale (RACOR); l'Hôpital Louis-H. Lafontaine; le Centre universitaire de santé McGill (CUSM); le Centre hospitalier de St. Mary; et le gouvernement du Canada.

« Cette étude nous permettra de conclure si, oui ou non, le fait de fournir un logement et des services aux gens favorise une meilleure intégration vers une vie fonctionnelle et signifiante », a déclaré Jayne Barker, directrice, projet Chez Soi/At Home. « Une autre question à l'étude est celle du coût — est-il moins coûteux de loger et de fournir des services à quelqu'un, par rapport aux coûts d'une admission en milieu hospitalier, d'une incarcération ou d'un hébergement dans un refuge? » a dit Paula Goering, chercheuse principale, projet Chez Soi/At Home.

On trouve à Montréal une des plus importantes populations de sans-abri au pays, soit de 28 000 à 30 000 personnes, dont 13 000 vivent en moyenne dans la rue pendant une période de 12 mois ou plus. La population des sans-abri montréalais rajeunit chaque année, et comprend de plus en plus de femmes et d'autochtones.

Une étude réalisée par les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques a révélé que le modèle *Housing First* a donné des résultats prometteurs par rapport à l'approche traditionnelle qui préconise de soigner d'abord. En effet, les participants du projet *Housing First* ont gardé leur logement plus longtemps, ont passé moins de jours à l'hôpital, et ne seraient plus à risque de consommer de la drogue et de l'alcool. Selon Service correctionnel du Canada, le coût annuel d'une incarcération dans un établissement fédéral atteint en moyenne les 90 000 \$ par détenu.

*La Commission de la santé mentale du Canada est un organisme sans but lucratif créé afin de mettre en avant-scène les questions entourant la santé mentale et de contribuer à l'amélioration des conditions sociales et de l'état de santé des personnes vivant avec la maladie mentale. En février 2008, le gouvernement fédéral a accordé 110 millions de dollars à la CSMC pour qu'elle trouve des façons d'aider le nombre croissant de personnes sans-abri touchées par la maladie mentale. Les plus récentes nouvelles concernant le projet Chez Soi seront régulièrement présentées sur le site [www.commissionsantementale.ca](http://www.commissionsantementale.ca).*

-30-

*Pour obtenir une entrevue ou de l'information complémentaire, prière de joindre :*

**Sonia Côté**, coordonnatrice du projet à Montréal : (bur.) 514-761-6131, poste 2104; [sonia.cote@douglas.mcgill.ca](mailto:sonia.cote@douglas.mcgill.ca)

**Nujma Bond**, projet Chez Soi, communications, CSMC : (bur.) 403-385-4033; (cell.) 403-826-3942;

[nbond@mentalhealthcommission.ca](mailto:nbond@mentalhealthcommission.ca)

**Susan King**, Strategic Communications inc., pour la CSMC : (bur.) 613-744-8282; (cell.) 613-725-5901;

[susanking@sympatico.ca](mailto:susanking@sympatico.ca)